



SANTÉ

Moratoire sur le règlement pavant la voie à la privatisation

LA FTQ, CONJOINTEMENT AVEC LA CSN, S'EST RÉJOUIE DE LA DÉCISION DU NOUVEAU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, YVES BOLDUC, DE REPORTER À SEPTEMBRE PROCHAIN L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA PRESTATION DE SOINS ET SERVICES EN CENTRES MÉDICAUX SPÉCIALISÉS PRIVÉS.

Fort de ses projets de carrière chez Persistence Capital Partners, parrain des cliniques privées Medisys, l'ex-ministre Philippe Couillard s'était dépêché de réduire les coûts des permis d'exploitation de telles cliniques privées et d'ouvrir leurs portes à l'ensemble des traitements médicaux exigeant un hébergement de plus de 24 heures. Plan de carrière exige...

La FTQ et la CSN, l'automne dernier, avaient intenté un recours devant la Cour supérieure pour faire annuler cette réglementation, en demandant notamment de suspendre l'application de ce règlement.

Mais soyons clairs: il s'agit d'un report. Cela signifie, en toutes lettres, qu'il nous reste à peine huit mois pour convaincre — ou forcer — le gouvernement à mettre une croix une fois

pour toutes sur l'ouverture à la privatisation des soins de santé et à la mise en place d'un marché de l'assurance privée.

Jusqu'ici, les porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux ont invoqué des raisons purement techniques pour justifier le report de l'adoption du règlement: précisions législatives à apporter, zones d'ombre à éclaircir, modalités d'obtention des permis à préciser, etc.

Nous serions naïfs d'y voir un renoncement du gouvernement Charest à l'ouverture à la privatisation.

Nous pouvons également penser que ce dernier compte sur les préoccupations économiques de l'heure pour faire évoluer en douce ce dossier et pour lever les obstacles juridiques qui jonchent le chemin.

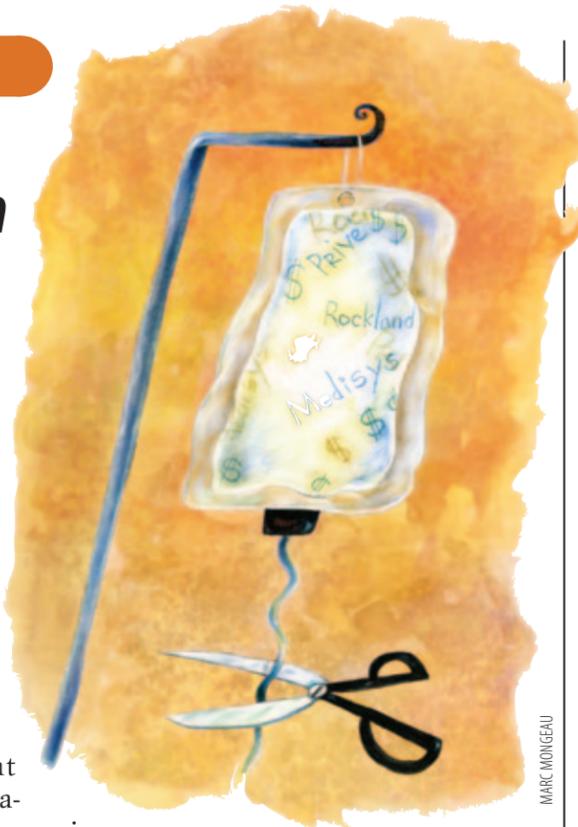
Le nouveau ministre Bolduc a indiqué qu'il ne cherchait pas à élargir la pratique médicale privée et qu'il s'agissait exclusivement d'encadrer le travail des cliniques privées. L'ex-ministre Couillard nous avait expliqué exactement la même chose... avant de vraiment montrer de quel bois il se chauffait.

Agissons!

La balle est désormais dans notre camp. Nous devons profiter des mois qui viennent pour poursuivre sans relâche notre action et nos prises de position sur la nécessité de préserver et d'améliorer un système public de santé qui a fait des envieux de par le monde. Du même coup, nous

nous porterons à la défense du système public d'assurances afin d'empêcher que le panier public de soins et de services assurables ne se réduise comme peau de chagrin et que nos primes d'assurances collectives connaissent des hausses de coûts vertigineuses, comme c'est déjà le cas dans plusieurs milieux de travail.

S'il en va du bien-être de la population, il en va également de nos propres conditions de travail. Soyons vigilants et agissons!



MARC MONGEAU

SOMMAIRE

2

FIN DU CONFLIT CHEZ PETRO-CANADA



OREST WAGNER

4

LA FTQ À BRUXELLES



ITUC CSI IGB

5

MÉTIER: OPÉRATEUR DE MÉTRO



MARTINE DOYON

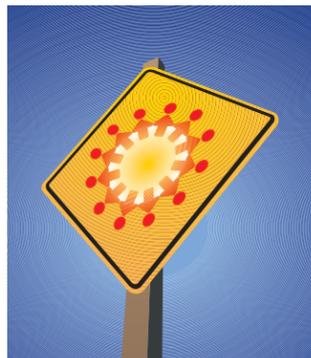
7

LES JEUNES DE LA FTQ MOBILISÉS ET MOTIVÉS!



9-10

BULLETIN À LA SOURCE



12

ASSURANCE-EMPLOI HARPER FAIT LA SOURDE OREILLE

8 MARS 2009

Le Collectif 8 mars, dont fait partie la FTQ, a retenu comme thème cette année pour souligner la Fête internationale des femmes: **Unies, mobilisées et certaines d'avancer!**

Matériel

Affiche thématique (gratuite)

Autocollant (gratuit)

Épinglette (2,50 \$ l'unité)

Où?

Uniquement dans vos conseils régionaux FTQ

Faites vite! Commandez dès maintenant!

Pour plus de détails sur les activités du 8 mars à travers la province, consultez le portail de la FTQ, section Femmes.

Les attentes de la FTQ pour 2009

EN CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE, LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT, ET LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, RENÉ ROY, RAPPELAIENT QUE VOILÀ DÉJÀ PRESQUE QUATRE ANS, EN JANVIER 2005, NOUS TIRIONS LA SONNETTE D'ALARME DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER ET LA FORÊT. LES ENTREPRISES N'INVESTISSAIENT PLUS DANS DE NOUVELLES TECHNOLOGIES OU DANS DE LA MACHINERIE PERFORMANTE. LES MISES À PIED COMMENÇAIENT DANS LA FORÊT, DANS LE TEXTILE ET LE VÊTEMENT, DANS LA PRODUCTION DE BIENS.

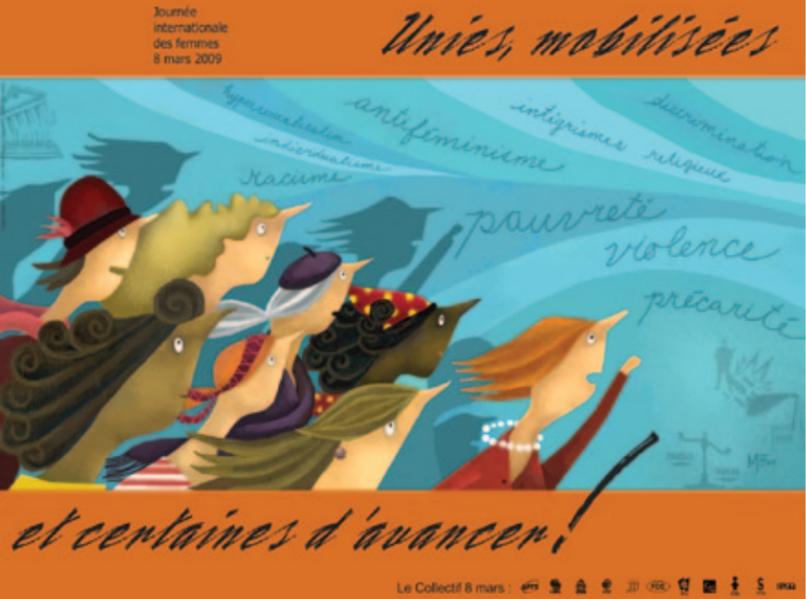
SUITE EN PAGE 3



ISABELLE GAREAU

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, et le secrétaire général, René Roy.

Unies, mobilisées



12 MAXI DE L'EST DU QUÉBEC EN GRÈVE DEPUIS LE 22 OCTOBRE 2008

Plus de 400 personnes manifestent devant l'entrepôt de Provigo

LE 17 DÉCEMBRE DERNIER, LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ DE QUÉBEC – CHAUDIÈRE-APPALACHES, LES TCA ET LA FTQ-CONSTRUCTION ONT PRÊTÉ MAIN-FORTE AUX 745 GRÉVISTES DES 12 ÉTABLISSEMENTS MAXI QUI SONT SANS CONTRAT DE TRAVAIL DEPUIS PLUS DE DEUX ANS.

Parmi les 12 établissements Maxi de l'Est du Québec touchés par la grève, six sont situés dans la grande région de Québec, trois en Mauricie, un à Montmagny, un à Rimouski et un à Sept-Îles.

Rappelons que les principales demandes syndicales des TUAC-503 sont les mêmes que celles qui ont été octroyées récemment aux salariés du Maxi de Baie-Comeau. Il s'agit, entre autres, d'une augmentation de salaire de 3 %, de la protection pour les employés réguliers, de la rotation pour la journée du dimanche ainsi que du choix des horaires par ancienneté.

Alors que la moyenne salariale des syndiqués touchés par la grève est de 11\$/l'heure et que 60 % d'entre eux travaillent à temps partiel, plusieurs employés subissent un gel de salaire depuis six à huit ans.



ROXANE LAROUCHE, TUAC 503

Coupable, Quebecor en appelle de la décision de la CRT

EN DÉCEMBRE, LA COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL (CRT) A CONCLU QUE LE JOURNAL DE QUÉBEC A CONTINUÉ D'ÊTRE PUBLIÉ PENDANT LE LOCK-OUT GRÂCE AU CONCOURS DE NOMBREUX SCABS.

Dans une décision sans équivoque, la CRT estime que c'est grâce au soutien de la « famille » Quebecor qu'« on a créé de toutes pièces un système pour que le travail des journalistes continue d'être effectué ». « Toute cette structure, écrit encore la CRT, a été mise en place très rapidement, dès le début du lock-out, pour répondre aux besoins de production du Journal qui a ainsi pu être publié tout au long du conflit, malgré l'absence des journalistes syndiqués. » Au total, la Commission identifie formellement 12 personnes, journalistes, photographes et messenger de même que cinq entreprises ayant contribué au « système » mis en place. Pour la CRT, il n'y a eu qu'« une simple substitution des travailleurs ».

La notion d'établissement

En rendant cette décision, la commissaire Myriam Bédard marque une étape importante dans l'évolution du droit du travail. Ce jugement vient notamment préciser la notion d'établissement. Il ne faut pas comprendre l'établissement comme un édifice de « briques et pierres », ce que Quebecor plaide. La commissaire écrit que « le moyen le plus approprié, sinon le seul moyen, de déterminer ce qu'est l'établissement, est de comparer le fonctionnement de la rédaction du Journal avant et après le début du lock-out: le même travail est-il effectué? » Dans le cas des personnes qui remplaçaient les employés syndiqués, la commissaire précise qu'ils « ne travaillent pas 'ailleurs' que ne le faisaient les journalistes et photographes du Journal avant le conflit. »

Début janvier, Quebecor a annoncé qu'elle portait en révision judiciaire la décision de la CRT. Pour l'essentiel, l'appel remet en question les compétences de

la CRT et ses conclusions quant à la notion d'établissement.

Le lock-out au *Journal de Québec* a été le plus long conflit de travail à survenir dans un quotidien de langue française au Canada. En 13 ans, de 1994 à 2007, pas moins de 12 lock-out ont été décrétés par Quebecor contre ses employés, tous sous la gouverne du grand patron actuel Pierre Karl Péladeau.



INFORMATION SCFP

Le directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) et vice-président de la FTQ, Michel Poirier, Denis Bolduc, porte-parole de tous les employés syndiqués du Journal de Québec, et M^e Yves Morin, procureur du SCFP, lors du point de presse tenu le 15 décembre 2008, en réaction à l'annonce de la décision.

Tout un cadeau de Noël

LES MEMBRES DE LA SECTION LOCALE 175 DU SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER (SCEP) SE SONT FAIT TOUT UN CADEAU DE NOËL LE 23 DÉCEMBRE DERNIER.

Au terme d'une longue lutte (14 mois) livrée dans des conditions difficiles face à un adversaire milliardaire usant des innombrables moyens à sa disposition, ces membres du SCEP ont fait mordre la poussière à la pétrolière Petro-Canada en adoptant la dernière entente négociée en présence du médiateur spécial, monsieur Lucien Bouchard. C'est par

un vote de 94 % en faveur de l'entente et par de multiples ovations pour leurs dirigeants syndicaux que les travailleurs et travailleuses en lock-out depuis le 17 novembre 2007 ont exprimé leur joie et leur fierté pour cette victoire claire et nette.

Petro-Canada a dû céder devant la détermination des syndiqués supportés financièrement par leurs collègues des autres compagnies pétrolières et par les affiliés de la FTQ. Le succès du boycott des produits de Petro-Canada, décrété en septembre dernier, qui s'est étendu dans toutes les régions du Québec, a eu un impact impor-

tant dans le règlement du conflit. La pétrolière a dû renoncer à tous les reculs qu'elle réclamait et accorder à ses employés québécois les mêmes augmentations salariales et bénéfices que ceux octroyés à ses autre

employés dans le reste du Canada. Petro-Canada a dû verser un boni de signature de 4000\$ à chaque syndiqué et dédommager le syndicat local pour les inconvénients causés par ce lock-out injustifié. Il faudra beau-

coup de temps et d'efforts à Petro-Canada pour regagner la confiance et le respect de ses employés car certaines actions posées durant le conflit par l'employeur ne s'oublieront pas facilement, comme cette fête organisée par le directeur de l'usine pour souligner le 100^e jour de lock-out et le toast qu'il avait porté à cet égard.

La victoire de nos confrères et consoeurs du SCEP nous prouve, une fois de plus, que les batailles contre ces géants ne se gagnent pas seuls; il faut que chaque membre syndiqué pose son geste, fasse sa contribution parce que, plus que jamais, l'union fait la force!

L'assemblée syndicale du 23 décembre 2008 lors de laquelle les travailleurs et les travailleuses de Petro-Canada ont entériné l'entente de principe.



Joseph Gargiso, vice-président administratif du SCEP, Jacques Vanier, président de la section locale 175 du SCEP (Petro-Canada), Jean-Claude Rocheleau, président de la section locale 121 du SCEP (Shell) et Daniel Cloutier, représentant national SCEP.



PHOTOS OREST WAGNER

Le Monde ouvrier DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Michel Arseneault

Secrétaire général
René Roy

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration Cindy Savard (CISO); Maude Messier (FTQ-Construction); André Laplante (Métallos); Laurent Lévesque (SCEP); Sébastien Bessette (SCEP 132-Q); Robert Bellerose (SCFP); Josée Gagnon (Teamsters-1999); Monique Audet, Louis Cauchy, Robert Demers, Jean Dussault, Manon Fournier, Denise Gagnon, Pierre Laliberté, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Atim León, Louise Miller, Gilles Paquette, FTQ.

Graphisme Anne Brissette

Photos Sébastien Arbour, Simon Clark/Journal de Québec, Martine Doyon, Jean Dussault, Denise Gagnon, Isabelle Gareau, Information SCFP, Roxane Larouche (TUAC-503), Jean Laverdière, Maude Messier, Annie Thériault-Rouselle, Orest Wagner.

Illustrations Anne Brissette, Marc Mongeau, Huguette Latulippe / Promotion inc., Marie-Eve Tremblay, colagene.com

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel.

Tirage 51 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0700-8783



ANNE THÉRIAULT-ROUSSELLE

Oui à une nouvelle convention

Le 13 janvier dernier, c'est à 83 % que les 1500 cols bleus de la Ville de Québec (SCFP-FTQ) ont voté en faveur d'une entente de principe intervenue avec l'administration municipale. Ce faisant, les cols bleus devenaient le plus important groupe syndiqué à conclure ses négociations avec la Ville de Québec, négociations que l'administration du maire Labeaume avait hautement médiatisées.

Aujourd'hui on le constate, le laisser-faire des marchés déréglementés a lamentablement échoué avec des dommages collatéraux considérables pour l'économie réelle, pour la population, pour des milliers de travailleurs et travailleuses, pour des retraités à qui on demande de réparer les pots cassés.

Nous ne tolérerons pas que les plans de sauvetage des gouvernements, à coups de milliards de dollars de fonds publics, ne fassent pas une place substantielle à l'aide aux travailleurs âgés, à la formation professionnelle, au soutien des régimes de retraite, au financement adéquat des programmes en santé et en éducation, aux infrastructures de transport en commun. Nous allons suivre cet argent à la trace pour qu'il favorise le développement à long terme.

« Il y a de la place pour l'espoir dans la tourmente que nous vivons. L'économie qué-

bécoise est plus diversifiée que dans bon nombre de provinces, ce qui lui permettra sans doute de mieux s'en sortir. Mais encore faut-il que soient utilisés à leur pleine mesure les outils de développement que sont la Caisse de dépôt, le Fonds de solidarité, la SGF, Investissement Québec, le mouvement Desjardins », a indiqué le président de la FTQ.

Dossiers à suivre

Nous continuerons aussi à combattre sur le terrain les tentatives de privatisation en douce de notre système de santé. Malgré le report de l'application des règlements qui prévoient la mise sur pied de cliniques privées avec médecins non participants, la vigilance demeure de mise.

La refonte du régime de négociation dans les secteurs public et parapublic avant l'échéance des conventions collectives des salariés de l'État figure en bonne place dans les priorités de la cen-

trale. La FTQ continuera ses luttes sur la conciliation travail-famille, l'équité salariale pour les travailleuses de juridiction fédérale, le maintien de l'équité salariale au Québec et son élargissement à toutes les entreprises.

La défense du français dans les entreprises, les commerces mais également dans toutes les sphères de la société québécoise sera toujours un cheval de bataille important pour la FTQ de même que le plein assujettissement de tous les travailleurs dans tous les secteurs d'activité aux dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

La FTQ continuera aussi à participer à la vigile sur l'emploi, de concert avec le gouvernement du Québec, et suivra de près l'état des régimes de retraite tout en faisant montre de flexibilité quant aux règles régissant leur capitalisation pour les entreprises dont la survie serait réellement menacée.

La FTQ pose un geste pour les enfants du quartier Saint-Michel

Cet automne, les travailleurs de la FTQ-Construction et les cols bleus de la ville de Montréal ont joint leurs efforts au Fonds de solidarité de la FTQ et aux entrepreneurs de la région de Montréal pour construire bénévolement une patinoire extérieure communautaire dans le quartier Saint-Michel. Ce projet a été parrainé entre autres par la Fondation du Canadien de Montréal pour l'enfance et par le Fonds de solidarité de la FTQ.

Les cols bleus regroupés de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont, entre autres, effectué une partie du travail d'excavation et ont installé les bandes clôturant le site. Ils en effectueront également les travaux d'entretien. Leurs confrères de la FTQ-Construction se sont chargés des travaux de construction de la dalle, de l'armature d'acier et du système de réfrigération. Quatre autres patinoires du genre seront construites, une par année. La FTQ est fière de ce geste de solidarité.



PHOTOS MAUDE MESSIER

Le 20 janvier dernier, le président de la FTQ, Michel Arsenault, a participé à l'inauguration de la patinoire en compagnie de représentants de la FTQ-Construction et de la section locale 301 du SCFP.

PROROGATION DU PARLEMENT 2000 personnes dans les rues de Montréal

Le 6 décembre dernier, plus de deux mille personnes ont manifesté leur mécontentement face à la prorogation de la session aux Communes et ont transmis un message clair en faveur d'un gouvernement de coalition. Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, s'est adressé aux manifestants et aux manifestantes en qualifiant l'événement de triste semaine pour la démocratie canadienne.



PHOTOS ISABELLE GAREAU

BUDGET FÉDÉRAL HARPER FAIT PAYER LE QUÉBEC

Après s'être vu privé d'une majorité aux Communes par l'élection massive de députés du Bloc au Québec, avec l'appui de la FTQ, après avoir prorogé unilatéralement la session parlementaire pour ne pas se faire battre, notamment sur ses politiques anti-femmes, anti-syndicales, il est clair qu'avec ce budget le gouvernement Harper a fait une croix sur le Québec, sur ses travailleurs et travailleuses, sur les personnes qui y ont perdu leur emploi dans le secteur manufacturier, dans la forêt, dans le vêtement.

Modifications à la péréquation qui priveront le Québec d'un milliard de dollars, baisses d'impôt non ciblées, absence d'amélioration sur l'accessibilité à l'assurance-emploi, saupoudrage cynique dans le secteur manufacturier et la forêt, rien qui ne corresponde aux revendications de la FTQ dans ce budget conservateur à saveur idéologique.

Au moment d'écrire ces lignes, Michael Ignatieff, que la FTQ avait rencontré plus tôt en janvier afin de lui faire part de ses attentes et lui demander de garder le cap sur la coalition, venait d'appuyer le budget Flaherty. « Ignatieff laisse tomber le Québec à son tour. Ce n'est pas la rhétorique ou l'amendement cosmétique qu'il a présenté aux Communes qui nous berneront sur le sens réel du geste posé par les libéraux », a déclaré le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

www.metallos.org

C'EST DURANT SA 44^e ASSEMBLÉE ANNUELLE, LE 20 NOVEMBRE DERNIER, QUE LE SYNDICAT DES MÉTALLOS A LANCÉ UN TOUT NOUVEAU SITE WEB. IL A OPTÉ POUR UN STYLE CLAIR, EFFICACE ET DOTÉ D'UN DYNAMISME RENOUVELÉ POUR EN FACILITER L'UTILISATION.

Déjà, quelque 10 000 visiteurs uniques par mois parcourent le site et y font des découvertes surprenantes tel un document vidéo d'archives exceptionnel d'une vingtaine de minutes produit en 1965. René Lévesque, alors qu'il est ministre des Richesses naturelles sous le gouvernement Lesage, explique pourquoi il est en faveur du syndicalisme. Sa réalisation était une initiative du Syndicat des Métallos dans le cadre d'un vote pour l'accréditation syndicale à Murdochville.

« C'est un petit film extraordinaire, non seulement pour nous du mouvement syndical, mais aussi pour toute la société québécoise. Il appartient à la

population. Il est exceptionnel d'avoir un tel document sur le syndicalisme avec un des leaders politiques les plus importants de notre histoire nationale. Nous y retrouvons aussi un homme politique qui reconnaît l'importance du mouvement syndical et qui n'hésite pas à le soutenir », affirme Daniel Roy, directeur québécois du Syndicat des Métallos. Vous pouvez consulter cette vidéo au www.metallos.org

Le nouveau site est mis à jour régulièrement. Vous y trouverez entre autres, un aperçu des services offerts aux membres, les positions du syndicat, des vidéos, les actualités, les avantages de se syndiquer ainsi qu'un moteur de recherche pour aider l'internaute à retrouver rapidement l'information recherchée. Une section entièrement nou-

velle concerne le Comité des avantages sociaux des Métallos (CASOM). Évidemment, l'adresse de courriel syndicat@metallos.org est toujours active. Vous pouvez aussi vous abonner aux nouvelles du site grâce au fil RSS!

Ce site s'ajoute au coffre à outils du service d'information. Le syndicat veut arrimer l'utilisation de ces nouvelles techniques avec le travail sur le terrain. C'est pourquoi il maintient et soutient par exemple le réseau de correspondants et de correspondantes à la grandeur du Québec, les formations en information et la production de deux publications: *Traits d'union* et *Le Métallo*.



REALISÉ PAR NETIC HYPERMEDIA - FOURNISSEUR WEB

Un nouvel outil disponible à la FTQ

Qui pouvait imaginer, au début de 2007, au moment de l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis, que le monde était à la veille de la pire crise financière de son histoire? Que la débâcle financière, qui s'est matérialisée en septembre dernier et qui se poursuit toujours, plongerait les économies mondiales dans une grave crise économique?

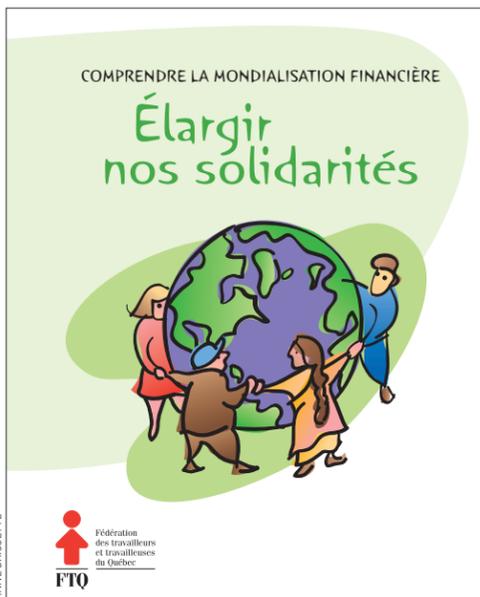
Nous sommes toutes et tous très préoccupés par les répercussions de cette crise sur l'économie québécoise et sur les milieux de travail. Les régimes de retraite sont menacés,

les faillites se succèdent, les licenciements collectifs se multiplient, le chômage est en croissance... Bref, le monde apparaît plus incertain que jamais.

Vous désirez en savoir plus? **Ce document de référence peut vous y aider. Il vise deux objectifs:**

mieux comprendre la mondialisation financière, pour que vous puissiez en débattre dans les milieux de travail et bâtir l'action syndicale locale tout en y intégrant la dimension internationale.

Pour commander gratuitement le document, contactez Isabelle Reny, au Centre de documentation de la FTQ, au 514 383-8025 ou par courriel à ireny@ftq.qc.ca

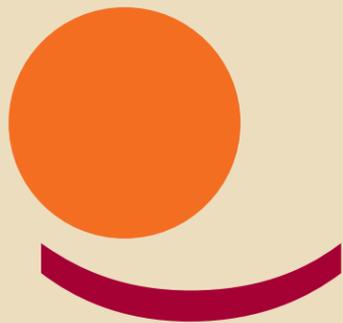


Crise économique et développement durable à l'ordre du jour

EN DÉCEMBRE DERNIER, LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT, A PARTICIPÉ À LA SESSION ANNUELLE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI) À BRUXELLES. DES DOSSIERS D'ENVERGURE Y ONT ÉTÉ TRAITÉS DONT CEUX DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ACTUELLE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Les constats faits par les syndicalistes des quatre coins de la planète sur la situation économique sont des plus préoccupants. Les témoignages sont concordants: la récession a déjà frappé et risque d'être sévère; des dizaines de millions de pertes d'emplois sont à craindre. Les participants et les participantes ont également souligné à grands traits la nécessité de résister aux pressions patronales visant à négocier les salaires et les avantages sociaux à la baisse.

Le Conseil général de la CSI a présenté son propre plan de relance pour inciter les gouvernements à revitaliser et à restructurer l'économie mondiale. Outre des mesures d'incitation fiscale et un nouveau cadre pour une réglementation efficace du système financier, le plan d'action, basé sur la **Déclaration de Washington** du



ITUC CSI IGB

groupement Global Unions, place l'investissement dans des emplois verts au cœur de la nouvelle économie mondiale.

«La crise actuelle est le résultat d'un modèle de développement déficient où on a favorisé outrageusement le droit des actionnaires plutôt que ceux des travailleurs, et le secteur de la finance aux dépens du secteur productif, constate le président de la FTQ. Il est temps de rééquilibrer les choses.»

La *Déclaration de Washington* présente les fondements économiques et les régulations nationales et internationales indispensables pour éviter le risque d'une récession à long terme et faire en sorte que l'incompétence à l'origine de la crise soit définitivement chose du passé. La CSI souhaite voir les principales institutions économiques internationales œuvrer ensemble dans le cadre d'une nouvelle structure de gouvernance mondiale, où

un rôle central serait attribué à l'Organisation internationale du travail (OIT), unique institution tripartite mondiale où l'opinion des travailleurs est représentée.

D'autre part, le Conseil général a adopté une déclaration politique sur *L'équité, la justice et la solidarité dans la lutte contre le changement climatique* et a exprimé le plein soutien du mouvement syndical international pour l'adoption, lors de la prochaine conférence des ministres de l'Environnement, fin 2009 à Copenhague, d'un traité mondial effectif et durable sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Ce traité devrait intégrer des engagements en faveur d'une transition juste et de la création d'emplois verts.

Enfin, vu le succès qu'a remporté la Journée mondiale pour le travail décent du 7 octobre dernier, le Conseil a décidé de rééditer l'événement en 2009. Il est en effet estimé que près d'un million de travailleuses et de travailleurs de 200 organisations affiliées dans 130 pays ont participé à ces activités.

Rappelons par ailleurs que le Deuxième Congrès mondial de la CSI se tiendra à Vancouver, en juin 2010. La CSI représente 168 millions de travailleurs au sein de 311 organisations affiliées nationales dans 155 pays.

SÉMINAIRE DE LA FTQ SUR LES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

MALGRÉ LA TOURMENTE, MAINTENEZ LE CAP SUR LA SÉCURITÉ À LA RETRAITE

Changement à l'horaire:

Le séminaire prévu pour le 25 mars est reporté au 2 avril 2009

Hôtel des Gouverneurs – Place Dupuis à Montréal.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le portail Internet FTQ, sous la rubrique *Éducation*.

AIDE D'URGENCE EN HAÏTI

La FTQ et ses syndicats amassent 75 000 \$

LES TCA, LE SCEP, LA FTQ ET PLUSIEURS SECTIONS LOCALES AFFILIÉES, AINSI QUE LE FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA FTQ, ONT CONTRIBUÉ, EN COLLABORATION AVEC LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES CANADO-HAÏTIENS POUR LE DÉVELOPPEMENT (ROCAHD), POUR PRÈS DE 75 000 \$ À LA CAMPAGNE OXFAM-QUÉBEC QUI A PERMIS DE RECUEILLIR UN MILLION DE DOLLARS POUR SOUTENIR LES POPULATIONS VICTIMES DE QUATRE OURAGANS EN AOÛT DERNIER EN HAÏTI.

La conseillère Denise Gagnon, du Service de la solidarité internationale de la FTQ, a pu évaluer, lors de son passage aux Gonaïves en octobre dernier, la qualité de l'intervention d'OXFAM-Québec sur le terrain. Elle a participé à une des multiples

distributions d'aliments et d'équipements essentiels destinés aux femmes des villages éloignés qui n'avaient encore reçu aucune aide. Denise Gagnon était accompagnée de la présidente du Groupe d'Action pour le Développement social et économique des femmes haïtiennes (GADSEFH), Mikerlande Legrand, qui est également coordonnatrice du projet syndical auquel participe la FTQ depuis près de 20 ans en Haïti.

Les femmes des villages sont invitées à s'impliquer pour le développement de leur communauté. La FTQ a pu constater le degré de prise en charge de ces femmes courageuses qui gardent le sourire malgré l'adversité. Des familles de syndicalistes de la région ont pu aussi bénéficier de cette aide, notamment les travailleuses et les travailleurs sinistrés du secteur de l'énergie. Cette opération d'entraide a été un franc succès et un exemple concret de solidarité.



DENISE GAGNON

Journées d'étude sur le développement durable

Le mouvement syndical est de plus en plus interpellé par le défi du changement climatique. Sur le plan des mesures d'atténuation, l'Europe a déjà bougé et, avec l'élection de Barack Obama aux États-Unis, il apparaît clairement que les États-Unis adopteront des mesures plus énergiques. Le Québec est déjà impliqué dans un processus impliquant quelques provinces et États américains avec pour objectif de définir un système de droits d'émission.

Afin d'y voir plus clair, la FTQ tiendra des journées d'étude sur la question du développement durable et ses impacts sur l'emploi les 19 et 20 mai prochain. On y discutera notamment des impacts du réchauffement climatique et des mesures pour y remédier. On examinera également les façons pour le mouvement syndical d'être proactif face à ces enjeux. Pour en savoir plus, surveillez le portail Internet de la FTQ:

www.ftq.qc.ca

Métier : opérateur de métro

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Christian Julien travaille pour la Société de transport de Montréal (STM) depuis 24 ans. Après avoir conduit des

autobus pendant plus de 17 ans sur tout le territoire de la ville, il est devenu opérateur de métro, métier qu'il exerce avec un plaisir évident.

Christian a toujours été impliqué syndicalement et il occupe, depuis un an et demi, le poste de délégué dans son unité syndicale. Son temps libre est aussi consacré en quelque sorte à ses collègues. En effet, passionné d'informatique, il a conçu, au cours des dernières années, un site Internet (www.sopm.ca) qui donne aux membres accès à une foule d'informations très pratiques, dont les horaires de travail.

« Dans mon travail, je ne vois pas le temps passer », nous dit-il en nous emmenant fièrement dans la loge du train de métro de la ligne jaune à bord de laquelle nous ferons quelques voyages en sa compagnie.



Christian Julien

Ils sont 316 à exercer ce métier pour la STM. Le travail d'opérateur de métro peut sembler aisé, mais il comporte une grande part de responsabilités. « À chacun de leurs voyages, les opérateurs ont la responsabilité, en moyenne, de 1500 personnes dans les trains de métro. Il faut avoir un tempérament calme pour être capable de gérer la panique en cas de difficulté ou d'évacuation », explique Stéphane Lachance, vice-président secteur transport au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Il sait de quoi il parle, car il a lui-même travaillé pour la STM pendant 21 ans avant de devenir syndicaliste à plein temps.

La ligne jaune est la seule qui implique encore une conduite manuelle de la part des opérateurs de métro. En plus de s'occuper de l'arrêt des trains et de la fermeture sécuritaire des portes, les opérateurs gèrent la vitesse tout au long des parcours. « Après des années au volant d'un autobus, c'est



Christian Julien et Stéphane Lachance

la tranquillité de se retrouver seul dans une loge de métro. Pour un solitaire comme moi, c'est le travail idéal », raconte Christian en ajoutant retirer une grande valorisation de ce travail.

Pour nous faire faire un tour dans les tunnels du métro, Christian a pris la place de l'opérateur Richard Lavallée qui était en plein quart de travail. « Après 29 années passées au volant d'un autobus, j'ai changé pour le métier d'opérateur il y a cinq ans. Je ne connaissais pas le métro. J'ai décidé d'essayer et

j'ai aimé ! », raconte Richard Lavallée.

Christian donne quelques heures de son temps par semaine pour rencontrer les membres dans le bureau syndical des opérateurs, situé à la station Berri-UQAM. Sur la photo, il est accompagné de Stéphane Lachance, vice-président secteur transport au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Merci beaucoup à la section locale 1983 du SCFP et à Stéphane Lachance de nous avoir fait rencontrer des gens passionnants et de nous avoir fait vivre une expérience unique.



Richard Lavallée



CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Une famille haïtienne en sécurité au Québec

C'EST DE MANIÈRE PRÉCIPITÉE QUE GHISLAINE DÉRILUS BRUTUS A QUITTÉ SON PAYS NATAL, HAÏTI, ET QU'ELLE EST ARRIVÉE AU QUÉBEC EN SEPTEMBRE 2007 AVEC SON ÉPOUX ET SES DEUX ENFANTS.

Médecin de profession, Ghislaine a d'abord travaillé comme généraliste dans son pays avant de s'engager dans une mission de l'organisation

internationale, Médecins Sans Frontières, pour travailler dans un hôpital de Cité Soleil. La situation au plan de la sécurité est particulièrement instable et dangereuse à Cité Soleil; nous nous trouvons ici dans le plus misérable bidonville de Port-au-Prince où s'entassent près de un demi-million de personnes parmi les plus démunies de la planète.

À Cité Soleil, le quotidien est fait de guerre de gangs et de violence de toutes sortes. L'ancienne milice du président Aristide que l'on appelle les Chimères y sème la terreur. Pour pénétrer dans ce quartier de Port-au-Prince, il faut passer par un point de contrôle des Nations Unies et voyager sous bonne escorte.

Harcelée par les Chimères

« Ce n'est pas facile d'exercer la médecine à Cité Soleil. La

maladie et la guerre se côtoient et contribuent à perturber l'organisation des services médicaux déjà terriblement insuffisants, nous dit Ghislaine. De plus, poursuit-elle, le personnel médical est constamment victime de harcèlement de la part des Chimères. Ces derniers sont prêts à tout pour s'approprier les rares médicaments et le matériel médical. Les femmes, qu'elles soient médecins ou infirmières, sont les cibles favorites des Chimères. On fait peser sur elles de lourdes menaces qui leur font craindre le pire pour leur famille. C'est de cet enfer que j'ai décidé de m'extirper. Quand on n'est jamais tout à fait sûr de retrouver ses enfants après une journée de travail, des décisions s'imposent, si on en a les moyens. C'est ce que mon mari et moi avons fait, et nous avons choisi le Québec. »

Sur le chemin de la reconnaissance professionnelle

Si Ghislaine et sa famille ont trouvé la tranquillité

au Québec et un coin de pays où l'intégration est facilitée en raison de la langue française que nous avons en commun avec Haïti, elle est consciente qu'une lourde tâche l'attend. Elle devra, au cours des prochaines années, travailler à faire reconnaître ses diplômes pour retrouver son identité professionnelle. Comme on le sait, le chemin est parfois long et rempli d'embûches. Au Québec, c'est le Collège des médecins qui a la responsabilité d'évaluer les titres et la formation.

Depuis quelques semaines, Ghislaine a accepté un emploi temporaire de réceptionniste à la FTQ. Elle découvre petit à petit le



Ghislaine Dérilus Brutus, médecin

monde syndical; un monde qu'elle connaissait à peine. Quand on lui demande si elle se plaît parmi nous, elle nous répond qu'elle est encore touchée par la chaleur de l'accueil que nous lui avons réservé et qu'elle a eu l'impression de se retrouver dans une grande famille. Ce qui nous permet de dire à la blague, dans les corridors de la FTQ, que nous avons trouvé un médecin de famille.

Agir en période de ralentissement économique

LE RALENTISSEMENT TOUCHE DÉJÀ DE NOMBREUSES ENTREPRISES DANS PLUSIEURS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE ET PEU DE JOURNÉES PASSENT SANS ANNONCES DE FERMETURES PERMANENTES OU TEMPORAIRES OU ENCORE DE COUPURES DE POSTES.

L'inquiétude s'installe dans nos milieux de travail. Nos membres craignent de perdre leur emploi ou de se retrouver en mise à pied prolongée. De leur côté, les employeurs ne veulent pas perdre leurs employés qualifiés, car ils sont conscients qu'ils auront énormément de difficulté à en recruter lorsque l'économie repar-

tiendra. Des programmes de subventions pour le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre sont disponibles à Emploi-Québec. De plus, la Commission des partenaires du marché du travail supporte différents programmes de subventions pour le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Du nouveau

Un budget spécial a été dégagé par la Commission pour soutenir les entreprises et éviter des mises à pied temporaires. Des subventions sont disponibles pour supporter financièrement les entreprises qui doivent effectuer des mises à pied à cause du ralentissement économique et qui sont intéressées à améliorer les compétences de leurs employés et ainsi les maintenir en emploi.

Cette nouvelle mesure est gérée par les Directions régionales d'Emploi-Québec. Pour en savoir davantage, consultez les personnes qui représentent la FTQ dans les conseils régionaux des partenaires du marché du travail. Ces personnes peuvent aussi vous informer sur les autres programmes et mesures disponibles dans votre région.

Plusieurs outils disponibles

Plusieurs mesures et programmes visant notamment l'amélioration de la qualification de la main-

COLLOQUE UNE SOCIÉTÉ DURABLE, ÇA PAR DE NOUS

Un incontournable dans le domaine des approvisionnements responsables !



Le deuxième colloque sur les politiques d'approvisionnement responsable (PAR) *Une société durable ça PAR de nous* aura lieu les 23 et 24 avril prochain à l'UQAM. L'événement est organisé par la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) et le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), dont la FTQ est membre. Il vise à doter les participants et les participantes d'outils concrets pour favoriser la mise en place de PAR, dans les entreprises, les institutions publiques et les organisations. La programmation suscitera également des réflexions plus larges sur des questions liées aux approvisionnements responsables (cadre légal, ateliers de misère, outils de vérification, achats locaux, etc.) de même qu'un débat attendu qui portera sur l'opportunité ou non de mettre en place une législation concernant les approvisionnements.

L'événement réunira des experts du milieu, notamment des organismes du Sud impliqués dans des processus de vérification, de même que des syndicats, des institutions et des entreprises du Québec et du Canada

ayant adopté des PAR et qui partageront leurs expériences dans le cadre d'ateliers de travail. Une mise à niveau sera également offerte aux personnes qui s'intéressent depuis peu aux PAR afin de permettre à ce deuxième colloque de s'inscrire en continuité avec la première édition.

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, contactez Cindy Savard au 514 383-2266 ou par courriel à l'adresse: communication@ciso.qc.ca.

Une expérience positive

LA FTQ ET LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (ROSEPH) SE SONT ASSOCIÉS POUR METTRE SUR PIED UN PROJET DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION ET AU MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MILIEUX SYNDIQUÉS DE LA FTQ. LE MONDE OUVRIER A D'AILLEURS PUBLIÉ UN ARTICLE SUR CE SUJET DANS SON ÉDITION DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008.

trouble du développement dans la famille de l'autisme qui affecte la vie sociale, mais pas les capacités intellectuelles. «L'aspect social c'est une lacune chez moi, mais je compense par plusieurs autres qualités. C'est difficile pour moi de passer rapidement d'une tâche à l'autre, par contre, je me connais très bien et j'arrive à être très concentré sur le travail. S'il y a un message que je voudrais dire aux employeurs c'est que oui nous avons des faiblesses, mais nous sommes aussi performants et nos différences peuvent apporter des forces dans une compagnie», explique François.



ISABELLE GAREAU

qui se retrouvent sur le marché du travail. Cette réalité s'est une fois de plus confirmée avec François. Pour Claude Francoeur et Édith Robichaud, l'expérience est plus que positive. «Au début, nous avons été surpris de constater que la productivité de François était supérieure aux exigences de l'entreprise. De plus, François a chamboulé nos perceptions et changé notre façon de voir les personnes handicapées au travail», affirment-ils.

L'arrivée de François a aussi permis de faire tomber des préjugés auprès des collègues. Comme quoi la différence des fois, y'a rien de mieux!

Rappelons que ce projet, qui se déroulera sur une période de trois ans, a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans votre syndicat pour favoriser l'intégration des personnes handicapées, contactez les responsables du dossier à la FTQ, Serge Leblanc et Marc Thomas, au 514 858-4408 ou Isabelle Coulombe au 514 383-8027.

Pour sa présente parution, l'équipe du journal a décidé d'aller sur le terrain pour raconter l'histoire de François Duchesne, un jeune travailleur atteint du syndrome d'Asperger qui a été embauché chez Transport Logi-Pro (section locale 509 des TUAC) en avril dernier.

Cette compagnie prépare les commandes de produits frais et congelés qui sont ensuite livrées dans les grandes chaînes d'alimentation à travers la province. Les quelque 300 employés travaillent dans des entrepôts où la température oscille entre 4 et -18 °C.

C'est en compagnie de la coordonnatrice aux ressources humaines, Édith Robichaud, et du superviseur à la formation, Claude Francoeur, que nous avons rencontré François. D'emblée, celui-ci nous explique ce qu'est le syndrome d'Asperger, un



Fondé en 1939, l'Office national du film du Canada (ONF) aura 70 ans en mai. Tout au long de son histoire, l'ONF a produit plus de 12 000 titres, remporté au-delà de 5000 prix, obtenu plus de 70 nominations aux Oscars, tout en décrochant 12 statuettes.

Mais l'ONF vit aujourd'hui des heures difficiles. Lourdemment affecté par les compressions budgétaires depuis les années 1990, l'ONF peine de plus en plus à jouer son rôle d'institution culturelle. Au cours du mois de février, les employés syndiqués (SCFP) lancent une campagne pour défendre la mission de l'ONF et rappeler au gouvernement conservateur l'importance de la culture dans nos vies. Rappelons que l'ONF a son siège social à Montréal.



À L'ONF
LA CRISE
ÉCONOMIQUE
A 15 ANS
Il faut y voir !

scfp.ca

scfp.qc.ca

SCFP

CAMP DE FORMATION DU COMITÉ DES JEUNES DE LA FTQ

Record de participation: une cinquantaine de jeunes étaient au rendez-vous

QUI A DIT QUE LES JEUNES N'AVAIENT AUCUN INTÉRÊT POUR LE SYNDICALISME? LES 3, 4 ET 5 NOVEMBRE DERNIER, LES JEUNES MILITANTS ET MILITANTES RÉUNIS À MANIWAKI ONT DÉBOULONNÉ CE PRÉJUGÉ. À L'ISSUE DE CES TROIS JOURNÉES FÉCONDES EN DISCUSSIONS, RÉFLEXIONS ET DÉBATS, LA DÉMONSTRATION DE LEUR MOTIVATION N'EST PLUS À FAIRE!

Issus de différents milieux de travail et faisant face à des réalités tantôt communes, tantôt divergentes, les participants et les participantes, qui en étaient pour plus de la moitié à leur première participation, ont su mettre à profit leur expérience pour enrichir les échanges.

Plusieurs intervenants et conférenciers ont contribué aux discussions portant, entre autres, sur l'action politique syndicale, l'histoire du mouvement ouvrier et la syndicalisation au Québec. Le président de la FTQ, Michel Arsenault, a brisé la glace avec une intervention sur les grands dossiers qui occuperont la centrale au cours des mois à venir. Jean-François Lisée, auteur et journaliste reconnu, s'est exprimé sur l'importance et l'impact de l'action politique locale des syndicats dans la société québécoise.

Pour marquer le passage des jeunes en Outaouais, Roger Blanchette, historien et professeur au Cégep de l'Outaouais, a dressé le portrait de l'histoire syndicale fortement mouvementée de cette région. Émile Vallée, anciennement conseiller politique à la FTQ, a conclu la soirée par une présentation sur la structure et le fonctionnement de la FTQ. Mathieu Allard, jeune conseiller des TUAC, a partagé son expérience sur la syndicalisation du Wal-Mart de Gatineau.

Articulé autour des préoccupations des jeunes, le programme du camp comprenait de nombreux ateliers: les jeunes et la SST, l'implication syndicale des jeunes, les stratégies de communications, l'histoire et les orientations du dossier jeunesse à la FTQ. Compte tenu du caractère incontournable des élections présidentielles américaines, une soirée électorale, suivie de discussions animées, a été spécialement organisée.

Gageons que ce camp de formation en aura séduit plusieurs. Aura-t-on un nouveau record de participation l'an prochain?

Pour en savoir plus, contactez le responsable du dossier des jeunes à la FTQ, Atim León au 514 858-4400.



Des réactions...



« La présentation de Jean-François Lisée sur l'action politique et l'action syndicale m'a particulièrement interpellé. J'ai senti que j'avais un rôle concret à jouer et qu'il est possible de changer les choses; c'est très motivant. Cette présentation tombait à point, vu le déclenchement imminent des élections provinciales. »

Othman Benlemoudden
TUAC-501



« Au contraire de ce que beaucoup de gens disent, les jeunes s'organisent, ils militent avec énergie pour les causes auxquelles ils croient. Les luttes du passé ont été inspirantes et nos travaux actuels le sont tout autant. »

Manon Genest
TCA-1044



« Les statistiques qui nous ont été présentées le démontrent clairement, les jeunes sont particulièrement vulnérables aux accidents de travail. Ils manquent souvent de formation, mais aussi d'information sur leurs droits. Nous avons un rôle important à jouer auprès d'eux. »

Hugo Loranger
SQEES-298



« La présentation qu'on nous a faite sur l'histoire du syndicalisme m'a grandement conscientisée. Je vais maintenant avoir une plus grande aisance à mobiliser mes collègues puisque je pourrai leur expliquer la raison d'être de notre mouvement. »

Marianne Kanapé
AFPC

ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES Les obstacles demeurent!

LA JOURNÉE DE RÉFLEXION DE LA FTQ SUR L'ACCESSIBILITÉ ET LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE A EU LIEU LE 26 NOVEMBRE DERNIER À MONTRÉAL. C'ÉTAIT L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR LES POSITIONS HISTORIQUES DE LA CENTRALE ET DE RÉFLÉCHIR À VISIÈRE LEVÉE SUR LES REVENDICATIONS SYNDICALES POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ.

Plusieurs débats importants, tels que ceux sur les frais de scolarité et sur le sous-financement des universités et cégeps, ont été abordés par la cinquantaine de personnes déléguées présentes. Cette journée studieuse a commencé par un portrait inédit, remontant jusqu'au 19^e siècle, des positions du mouvement ouvrier et de la FTQ sur l'éducation postsecondaire, qui inclut autant la formation professionnelle que celle des cégeps et des universités.

Ont suivi un état de la situation sur le financement de ces institutions et

une analyse sur les diverses dimensions de l'accessibilité. Au sous-financement cumulé des établissements, qui menace autant la qualité des services que l'accessibilité, s'ajoutent d'autres obstacles qui créent une situation de plus en plus pénible dans le secteur de l'éducation. Le personnel des réseaux est confronté à des contraintes pénibles, l'offre de formation pour les adultes est déficiente, les frais de scolarité augmentent. Bref, le portrait n'est pas reluisant.

Bien que le système postsecondaire affiche une belle réussite historique au chapitre de l'accessibilité, le sous-financement actuel met cette politique québécoise d'accessibilité en péril.

Les réflexions menées pendant cette journée serviront à nourrir les débats qui auront lieu lors des prochaines instances de la FTQ.

Le Service de la recherche de la FTQ avait préparé pour l'occasion une série de documents contenant des informations et données à jour que vous pouvez consulter sur le portail Internet de la FTQ, sous la rubrique *Publications*.

Des activités pour tous les goûts pour fêter la francophonie et la langue française



La Francofête, c'est la célébration du français et de la francophonie. Depuis 1988, plusieurs pays francophones célèbrent, le 20 mars, la Journée internationale de la francophonie: de nombreuses manifestations qui font la promotion de la culture d'expression française sont organisées autour de cette journée.

Au Québec, la Francofête en est à sa treizième édition et se déroulera du 6 au 29 mars 2009 sur le thème *Imaginer demain en français*. Des jeux et des concours linguistiques sont destinés au personnel des entreprises ainsi qu'au grand public. On peut se les procurer en consultant le site de la francofête: www.francofete.qc.ca

La rencontre des membres des comités de francisation

Le lundi 30 mars 2009, sur le thème « Travailler en français, cela va de soi », la FTQ invite ses membres affiliés à sa rencontre annuelle des membres des comités de francisation. Les travaux de la journée porteront principalement sur l'état du français au travail et sur les moyens à mettre de l'avant pour promouvoir et protéger le français au travail. N'hésitez pas à faire circuler cette invitation dans votre milieu de travail.

Pour s'inscrire à la rencontre, visitez le site de la FTQ: <http://francisation.ftq.qc.ca> ou communiquez avec Roxanne Ouellet au 514 383-8021.

Du matériel promotionnel

La FTQ met à la disposition des milieux de travail du matériel promotionnel pour animer des réunions ou activités en lien avec la semaine du français au travail qui se tiendra du 16 au 20 mars 2009. Procurez-vous gratuitement: recueils de jeux linguistiques, affiches, aimantins, dépliants, brochures, napperons, matériel de l'Office de la langue française. Visitez le site de la FTQ à partir du 2 mars 2009: <http://francisation.ftq.qc.ca/> ou communiquez avec Roxanne Ouellet au 514 383-8021.

Vous pouvez aussi vous procurer de nouvelles épinglettes au coût de 2 \$.



Notre histoire syndicale

FIGURES DU MOUVEMENT OUVRIER

Médéric Lanctôt, socialiste, utopiste et patriote, et la Grande Association de défense des ouvriers du Canada

10 juin 1867 – « Une immense procession aux flambeaux parcourait les rues de Montréal; le coup d'œil était magnifique, tout le monde était sur la rue ou dans les fenêtres. En tête de la procession brillait un soleil dont les rayons illuminaient le portrait du héros du jour, puis venait Lanctôt lui-même dans un carrosse tiré par quatre chevaux et suivi de plusieurs milliers d'ouvriers portant des insignes, des inscriptions de toutes sortes, et criant: « Vive Lanctôt! » Jamais on n'avait vu pareil triomphe. » (L.O. David, Mes contemporains, 1894)

En effet, plus de 8 000 travailleurs, venus de 26 corps de métiers différents, défilant sur le Champ-de-Mars en arborant le drapeau vert-blanc-rouge des Patriotes, dans une ville qui compte encore moins de 100 000 âmes et redevenue majoritairement francophone qu'en 1861.... ça tient de la sorcellerie politique!

Et c'est Lanctôt qui avait brassé la marmite en menant un colossal travail d'organisation populaire dans tous les quartiers de la ville pour appuyer sa lutte contre le projet de Confédération et sa volonté de faire mordre la poussière à Sir George-Étienne Cartier qui s'en faisait le thuriféraire.

La lutte au projet de Confédération

Autour d'un manifeste et d'un journal, L'Union nationale, on retrouve plusieurs jeunes « rouges » libéraux, héritiers des idées républicaines et laïques de l'Institut canadien, et quelques « bleus » dissidents, dont Laurent-Olivier David (l'arrière-grand-père de Françoise David, codirigeante de Québec solidaire), qui nous en a laissé l'appréciation suivante: « Le programme de ces jeunes gens, unis par un sentiment patriotique, était de combattre, par la plume et la parole, le changement de constitution proposé, de démontrer que ce régime politique, suggéré par Lord Durham pour angliciser le Bas-Canada, finirait par mettre le peuple à la merci d'une majorité antipathique des droits religieux et nationaux du Canada français. Ils dénoncèrent surtout l'intention qu'avait le gouvernement



Médéric Lanctôt, président de la GAPOC. « Lanctôt était né agitateur; (...) si, au lieu de naître, il eût été homme fait en 1837 et 38, sa nature révolutionnaire autant que le patriotisme en aurait fait un héros; il serait monté sur l'échafaud, en criant, comme Hindelang: Vive la liberté! » (L.O. David)

de changer la Constitution sans consulter le pays. »

La création d'un État du Québec indépendant est sur le tapis. C'est autour des Canadiens français, au-delà des vieux partis et d'un programme de réforme sociale, que Lanctôt lance sa campagne.

Il compte de nombreux appuis dans les milieux ouvriers, notamment pour avoir défendu ceux des chemins de fer du Grand Tronc, dont l'avocat patronal était nul autre que... George-Étienne Cartier!

L'historien Jean Hamelin a dit de Lanctôt qu'il incarnait surtout une ville, Montréal, « où se posent dans la seconde moitié du XIX^e siècle deux ordres de

problèmes: ceux qui relèvent du national et ceux qui relèvent du social. Il est l'un des premiers idéologues Canadiens français à avoir tenté d'en esquisser une synthèse ».

La Grande Association de défense des ouvriers du Canada

Hamelin nous en dresse le portrait dans le Dictionnaire biographique du Canada:

« Au début de 1867, un grand rêve prend forme: l'union de tous les ouvriers dans une puissante association. Esprit intuitif, Lanctôt croit que l'amélioration du sort des classes laborieuses passe par une libération nationale.

Conçue comme un instrument de libération des classes laborieuses, la Grande Association dans le feu de l'action devient un instrument politique pour parvenir à l'union de tous les Canadiens français. Cette Association est une fédération de corporations de métiers. Elle est dirigée par une Commission où siègent environ 200 représentants des différents corps de métiers représentés au prorata du nombre de leurs membres. »

Du pain, du fer et... des ennuis

Lanctôt utilise alors son prestige de nouveau président pour régler le conflit opposant les maîtres-boulangers à leurs employés. S'étant mis dans la tête d'établir des magasins à bon marché, Lanctôt ouvre alors des boulangeries bon marché pour ravitailler les miséreux, et demande à la population de n'acheter du pain que chez les boulangers qui ont négocié avec leurs employés.

Mais tout cela prend de l'argent, et Lanctôt n'a pas « une tokenne ».

Mais ne voilà-t-il pas qu'au cours d'une randonnée sur le mont Royal, un ami lui fait remarquer des pierres bizarres, descend de voiture et s'écrie: « Lanctôt, il y a ici une mine de fer, venez voir! » Il n'en fallait pas plus pour que s'enflamme Lanctôt qui entend acheter la moitié de la montagne. Il vend la seconde moitié à un américain de New York.

L'Union nationale annonce qu'il aura bientôt besoin de 500 à 600

ouvriers pour travailler dans les mines de fer du mont Royal... On devine la suite.

Le projet est chimérique, les magasins à bon marché ont fait faillite.

Il n'a même plus un sou pour ses comités d'élections. Cartier remporte les élections. C'est la fin de la belle aventure.

« L'histoire est ingrate pour les perdants... »

...surtout quand ils ont, comme Lanctôt, un caractère fantasque. », peut-on lire dans une chronique consacrée à la fin de sa vie en Outaouais par Denise Latrémouille.

Avocat, journaliste et homme politique, né le 7 décembre 1838, il est le fils d'Hyppolite Lanctôt qui, ce jour-là, croupit avec d'autres patriotes dans les cachots de la prison du Pied-du-Courant. Il avait participé, en qualité de lieutenant de Charles Hindelang, au combat d'Odelltown.

Coupable de haute trahison, il est déporté en Australie en décembre 1839. Il ne reviendra au pays qu'en janvier 1845. Et d'ajouter M^{me} Latrémouille: « Comme il arrive souvent que les histoires familiales se répètent, son descendant, Jacques, chef de la cellule Libération, qui enleva le diplomate britannique Cross, connut un sort semblable en 1970 ».

Médéric Lanctôt fut un élève brillant, mais indiscipliné au Collège de Saint-Hyacinthe où il a, paraît-il, comploté de mettre le feu avec des camarades. Décrocheur à 14 ans, il fait un stage de trois ans comme commis dans une entreprise, et, jeune adolescent, s'inscrit à l'Institut canadien, le 13 octobre 1853.

L'Institut était le repaire des « rouges » et la bête noire du clergé. Lanctôt en rajoute. Une nuit, avec un copain, il brise les vitres du Cabinet de lecture paroissial, fondé pour répandre les « bons » livres édifians, en opposition à ceux de la bibliothèque de l'Institut.

Il s'éteindra en 1877, à l'âge de 39 ans, à Lucerne, en Outaouais, non sans avoir, une dernière fois, bouleversé la vie politique de la toute nouvelle ville de Hull... mais c'est une autre histoire.

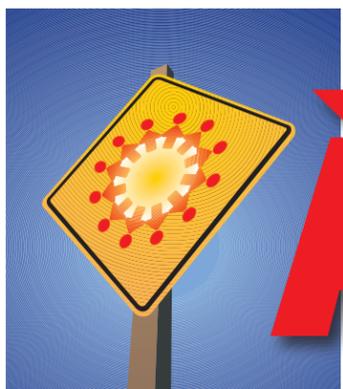
Le Vieux Gustave



Contre le projet de Confédération. Une caricature représentant un « Canayen » sur sa tinette, plutôt aux prises avec un problème de constipation que de constitution!



Défilé, rue Sainte-Catherine, de l'Union St-Joseph, une mutuelle d'assistance populaire, une bonne représentation des événements du genre à l'époque, vers 1870.



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, JANVIER-FÉVRIER 2009

Quand la solidarité citoyenne fait la différence

PLUSIEURS D'ENTRE VOUS ONT SANS DOUTE LU DANS LES MÉDIAS QUÉBÉCOIS L'HISTOIRE DE RIGOBERTO QUIEJU, CE GUATÉMALTEQUE DE 28 ANS QUI A PERDU SON BRAS DROIT, EN SEPTEMBRE DERNIER, DANS UN ACCIDENT DE TRAVAIL SUR UNE FERME DE L'ÎLE D'ORLÉANS.

Pour une première fois au Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a rendu la décision de verser des indemnités, sur une période de quarante ans, à un travailleur migrant saisonnier. Quelques heures après que le bras droit de Rigoberto Quieju ait été pris dans l'engrenage d'un arbre de transmission d'une presse à foin modifiée, vieille de 30 ans, la CSST a procédé à une enquête et a conclu que l'équipement utilisé était non protégé. L'employeur est donc

passible d'une amende en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.

Plusieurs facteurs expliquent la décision de la CSST de verser une indemnité à ce jeune père de famille, notamment la gravité du handicap et les facteurs psychologiques. Cependant, il est clair que la pression médiatique, due à la publication d'articles du journaliste Taïeb Moalla dans les quotidiens, a eu un effet déterminant dans le dénouement de cette histoire.

Ce qui a également joué un rôle important, c'est la solidarité citoyenne. Tout d'abord celle dont a fait preuve le militant syndical de la section locale 10109 de l'Alliance de la fonction publique (AFPC-FTQ), Guy Roy. Mécanicien pour la garde côtière dans la région de Québec, Guy Roy a créé, avec d'autres militants et

militantes, l'Organisation québécoise de solidarité internationale des droits humains (OQSID). Cette organisation coordonne des activités de solidarité internationale dans la région de Québec. «*Quand on a lu l'article du journal, on a tout de suite voulu aller rencontrer ce jeune travailleur pour lui faire connaître ses droits. Nous sommes allés à l'hôpital plusieurs fois et nous avons assuré un suivi avec la CSST en les appelant régulièrement pour vérifier où en était le dossier. Notre objectif était qu'il soit traité comme n'importe quel travailleur québécois et on a gagné cette bataille*», raconte Guy Roy.

Du Monde ouvrier, en passant par les TUAC et le Conseil régional FTQ

Par un article du *Monde ouvrier*, Guy Roy avait appris l'existence du centre d'aide aux travailleurs migrants, mis sur pied par la militante mexicaine Patricia Perez et soutenu par le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC). Il a appelé Nicolas Lemieux, représentant syndical à la section locale 502 des TUAC, pour l'informer de la situation et pour que celui-ci le mette en contact avec le Centre d'aide aux travailleurs migrants.

De son côté, Nicolas Lemieux a fait le lien avec le service juridique du syndicat pour assurer un suivi auprès de la CSST. Les avocats des TUAC ont pris contact par



SIMON CLARK / JOURNAL DE QUÉBEC

la suite avec Claude Maltais, président du Conseil régional FTQ de Québec – Chaudière-Appalaches, qui a obtenu les documents relatifs au dossier auprès de la CSST par la loi d'accès à l'information. «*Notre rôle, au syndicat des TUAC, a été celui d'une courroie de transmission pour le plus grand nombre de personnes. Les choses se sont ensuite enchaînées de façon à faire avancer le dossier*», raconte Nicolas Lemieux.

Quand Andréa Glavez, représentante nationale des TUAC et coordonnatrice de la campagne pour les travailleurs agricoles migrants, raconte la suite des choses, l'émotion s'entend dans sa voix. «*J'avais reçu l'appel du beau-frère de Rigoberto Quieju qui le cherchait dans toute la province et quand Guy Roy m'a contactée, j'ai tout de suite compris qu'il s'agissait de la même personne. Je me suis rendue à l'hôpital pour rencontrer Rigoberto Quieju et lui faire connaître le Centre d'aide aux travailleurs migrants*».

Au-delà de l'indemnisation financière accordée par la CSST, Andréa Glavez se

réjouit de voir que le Centre d'aide aux travailleurs migrants a maintenant des poteaux au Québec. «*La grande victoire pour moi, c'est de constater que le flambeau de Patricia Perez a été passé à d'autres citoyens qui, sur une base complètement bénévole, décident d'aider des gens dans le besoin*», raconte-t-elle.

Est-ce la pression médiatique, celle des syndicats auprès de la CSST, le fait que Rigoberto Quieju ait été informé de ses droits qui a rendu possible cette première au Québec? Probablement un peu de tout cela.

La solidarité entre les travailleurs du Sud et du Nord est fondamentale tant dans nos structures syndicales que sur le terrain. Cette histoire nous démontre qu'aussi longtemps que le gouvernement ne prendra pas de vrais moyens pour assurer que les droits des travailleurs migrants soient respectés, la solidarité citoyenne peut faire la différence.



ISABELLE GAREAU

Nicolas Lemieux, représentant syndical à la section locale 502 des TUAC et membre du comité des jeunes de la FTQ, Andrea Galvez, représentante nationale des TUAC et coordonnatrice de la campagne pour les travailleurs agricoles migrants, et Guy Roy, délégué syndical à la section locale 10109 de l'Alliance de la fonction publique (AFPC).

RAPPEL

Vins et fromages de la Fondation Docteur Benoit Deshaies

Pour sa campagne de financement 2009, la Fondation Docteur Benoit Deshaies organise sa traditionnelle soirée vins et fromages. Celle-ci marquera le 10^e anniversaire de la Fondation. L'événement aura lieu le jeudi 2 avril à Montréal au Centre 7400, situé au 7400, boul. Saint-Laurent, à deux pas du métro De Castelnau et ce, à compter de 18 h.

Venez en grand nombre! Grâce à la générosité des donateurs, la Fondation vient en aide aux victimes de lésions professionnelles vivant sous le seuil de faible revenu.

Pour vous procurer des billets, contactez la Fondation au 514 331-1937.



DATE À RETENIR:

28 AVRIL

La FTQ se joindra encore cette année aux activités de commémoration du Jour de deuil à la mémoire des personnes décédées des conséquences du travail. Au moment d'écrire ces lignes, le comité de la Santé et de la Sécurité du travail de la FTQ est à définir de quelle manière sera souligné cet événement. La participation des personnes impliquées dans le dossier SST est primordiale à la réussite des actions à entreprendre.

Consultez le portail de la FTQ ainsi que la prochaine édition du *Monde ouvrier* pour savoir comment vous pouvez faire votre part le 28 avril 2009.



Qu'on se le dise

Joyeux anniversaires? Pas sûr...

2009 sera marquée par deux anniversaires liés au dossier santé et sécurité du travail.

C'est en décembre 1979 qu'a été adoptée la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Cette loi, qui a donné le jour à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), prévoyait la mise en place de mécanismes de prévention dans les milieux de travail québécois. Trente ans après son adoption par l'Assemblée nationale, cette loi primordiale ne trouve son application complète que pour environ 10% des travailleurs et des travailleuses. À cause d'un manque de volonté politique, la majorité des personnes en emploi se voient nier le droit, pourtant prévu à la loi, d'avoir un comité de santé et de sécurité du travail, un représentant à la prévention, ainsi qu'un programme de prévention dans leur milieu de travail. Par ailleurs, dans tous les milieux de travail où ces outils ont été implantés, le nombre de lésions professionnelles a diminué radicalement. De nombreuses études, financées par l'institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), ont démontré que l'implication des travailleurs et des travailleuses dans l'atteinte des objectifs de la loi (l'élimination à la source des dangers) est essentielle à la réalisation de l'objet de la loi et gage de succès.

Trente ans plus tard, ce laisser-aller se traduit par le décès, au Québec seulement, de près de 200 personnes bon an mal an.

Ce qui nous amène au deuxième anniversaire de 2009

Le 28 avril 2009 marquera le 25^e anniversaire des célébrations du Jour de deuil à la mémoire des personnes décédées des conséquences du travail. Cette initiative canadienne est maintenant soulignée dans plus de 100 pays partout dans le monde. C'est une façon de dire au revoir à nos collègues parents et amis et de dénoncer les conditions dans lesquelles nous devons trop souvent exercer nos emplois.

À la FTQ, nous soulignerons ces deux tristes anniversaires en continuant de revendiquer le droit pour les travailleurs et les travailleuses du Québec à des conditions de travail qui respectent leur santé, leur sécurité et leur vie.

Un outil électronique pour tout savoir sur les normes en SST

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION (CSA) A LANCÉ TOUT RÉCEMMENT UN PROJET-PILOTE DE CONSULTATION EN LIGNE VISANT À AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX NORMES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

Le projet *Normes en Direct* a été conçu en collaboration avec les agences gouvernementales responsables de la santé et de la sécurité du travail au fédéral et au provincial. Cette plateforme électronique permet d'accéder aux normes de santé et de sécurité du travail des divers champs d'application canadiens et de les consulter en ligne.

Cet outil constitue une ressource pour en apprendre davantage sur les droits et les obligations contenus dans les lois sur la santé et la sécurité du travail. La plateforme procure également des ressources pour aider à comprendre et à respecter les normes sur la santé et la sécurité du travail.

Dans un communiqué émis par la CSA, la présidente, Suzanne Kiraly, explique que: «*L'adoption de pratiques appropriées en santé et en sécurité au travail peut faire la différence entre la vie et la mort. Ce projet aidera tout particulièrement les petites et les moyennes entreprises à améliorer la sécurité en milieu de travail. En permettant l'accès à ces documents, nous espérons que les entreprises vont se renseigner sur ces normes et les appliquer.*»

«*Chaque année, ce sont plus de 1 000 Canadiens qui meurent des suites de blessures ou de maladies liées au travail. Nous pouvons et nous devons mieux protéger la vie des travailleurs. Pour ce faire, nous avons besoin d'information, de pratiques exemplaires et de produits plus sécuritaires. La CSA croit que ce nouveau projet permettra une sensibilisation accrue aux produits et aux services en santé et en sécurité du travail et aidera à réduire le nombre de blessures et de décès sur les lieux de travail au Canada*», a déclaré M^{me} Kiraly.

Qu'est-ce que la CSA

La CSA est un organisme constitué de membres dont les activités visent à répondre aux besoins de l'industrie, des gouvernements, des consommateurs et d'autres parties intéressées, au Canada et dans le monde entier. Important organisme de normalisation axé sur les solutions, la CSA élabore des normes et des codes et fournit des produits d'application ainsi que des services de formation et de consultation. La CSA a pour objectif de renforcer la sécurité publique, d'améliorer la qualité de vie, de protéger l'environnement et de faciliter les échanges commerciaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Internet à l'adresse: www.csa.ca



Pour consulter ce nouvel outil, rendez-vous à l'adresse: <http://ohsviewaccess.csa.ca>

Une victoire pour les travailleuses domestiques

DANS UN AVIS RENDU PUBLIC EN DÉCEMBRE DERNIER, LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE A JUGÉ DISCRIMINATOIRE L'EXCLUSION DE MILLIERS DE TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES ET DE GARDIENNES DE LA LOI SUR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES (LATMP).



À terme d'une analyse de la conformité de cette loi à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, la Commission estime que ces travailleuses devraient pouvoir bénéficier d'une protection automatique du régime prévu par la LATMP.

La Commission considère que l'exclusion de ces femmes de la LATMP

représente une triple discrimination. Tout d'abord une discrimination fondée sur le sexe (la très grande majorité sont des femmes), l'autre fondée sur la condition sociale (la majorité d'entre elles occupent un emploi à faible revenu) et finalement, une discrimination basée sur l'origine ethnique ou la race (une forte proportion d'entre

elles est issue de groupes minoritaires).

Selon la Commission: «*Ces multiples discriminations constituent une violation de l'article 10 de la Charte et compromettent le droit de ces travailleuses à la sûreté, l'intégrité et la dignité. Elle nuit également à leur droit à des conditions de travail justes et raisonnables, et qui respectent leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique.*»

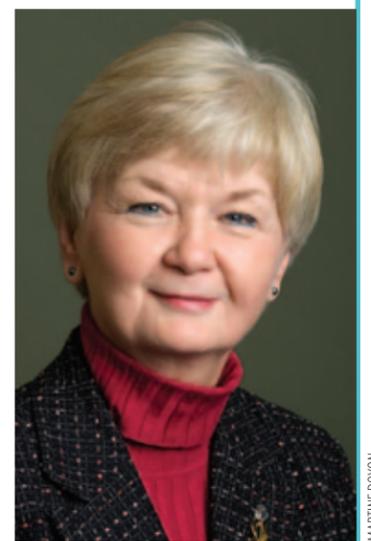
Québec doit modifier la loi

Pour corriger cette situation, la Commission recommande au gouvernement du Québec de modifier la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles pour que les travailleuses domestiques et les gardiennes puissent profiter des mêmes bénéfices que tous les autres travailleurs.

Rappelons que la FTQ a participé à l'importante campagne pour que l'ensemble des travailleuses domestiques soient équitablement traitées en matière de santé et de sécurité du travail, notamment par la CSST.

Dès 2002, la FTQ a appuyé l'Association des aides familiales du Québec pour des modifications à la Loi sur les normes du travail. La centrale a réitéré son appui aux travailleuses domestiques lors de sa participation au Forum public des travailleuses domestiques qui s'est tenu en 2007.

Pour consulter l'avis complet, consultez le site de la Commission à l'adresse: www.cdpedj.qc.ca



Pour la vice-présidente de la FTQ, Louise Mercier, qui a participé au Forum public en 2007, l'avis de la Commission représente une victoire importante. «*Au Québec seulement, plus de 25 000 travailleuses domestiques, dont une très grande proportion sont des immigrantes, vivent dans la précarité. La FTQ souhaite que le gouvernement donne suite à l'avis de la Commission*».

Une année de changement pour la FTQ-Construction

Yves Mercure et Richard Goyette ont respectivement été élus aux postes de président et de directeur général de la FTQ-Construction, lors de leur congrès tenu en novembre dernier.

Charpentier-menuisier de formation, Yves Mercure a fait ses débuts dans l'industrie de la construction en 1974. Il était président-directeur général de la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers – section locale 9 de la FTQ-Construction depuis 1994. Il est aussi vice-président de la FTQ-Construction depuis 1995.

Pour sa part, Richard Goyette a intégré l'industrie de la construction comme manœuvre en 1973. Rapidement, il s'implique syndicalement et est élu au poste de secrétaire-archiviste de son syndicat de l'époque. Parallèlement à ses fonctions syndicales, Richard Goyette poursuit des études en droit et devient membre du Barreau du Québec. Il enseigne à l'Université de Montréal la santé et la sécurité du travail de 1982 à 1996. De 1993 à 1998, il est conseiller juridique et politique auprès de la direction de l'Association des manœuvres inter-provinciaux (AMI), syndicat affilié à la FTQ-Construction. En 1999, il est nommé directeur général adjoint de la FTQ-Construction.

Les nouveaux dirigeants de la FTQ-Construction remplaceront Jean Lavallée et Jocelyn Dupuis, qui ont décidé, après respectivement 27 et 11 années à la barre de la plus importante association syndicale de l'industrie de la construction, qu'ils ne solliciteraient pas de nouveau mandat.

Grutier de métier et fervent militant syndical, Jocelyn Dupuis a fait ses débuts comme permanent syndical en 1985. En 1992, il fonde au sein de la FTQ-Construction la section locale 791-G, syndicat qui représente les grutiers. Il en sera le directeur-fondateur jusqu'à son élection à la direction de la FTQ-Construction, en 1997.

Jean Lavallée, qui assurait la présidence de la FTQ-Construction depuis sa fondation en 1981, aura traversé toutes les époques de celle-ci et participé à chacune des grandes luttes sociales qu'elle a menées. Jean Lavallée aura défendu les acquis sociaux des travailleurs et des travailleuses tout au long de sa carrière. Il demeure le directeur général de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FIPOE).

Jean Lavallée, qui assurait la présidence de la FTQ-Construction depuis sa fondation en 1981, aura traversé toutes les époques de celle-ci et participé à chacune des grandes luttes sociales qu'elle a menées. Jean Lavallée aura défendu les acquis sociaux des travailleurs et des travailleuses tout au long de sa carrière. Il demeure le directeur général de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FIPOE).

Jean Lavallée, qui assurait la présidence de la FTQ-Construction depuis sa fondation en 1981, aura traversé toutes les époques de celle-ci et participé à chacune des grandes luttes sociales qu'elle a menées. Jean Lavallée aura défendu les acquis sociaux des travailleurs et des travailleuses tout au long de sa carrière. Il demeure le directeur général de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FIPOE).

NOUVELLE RECRUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DE LA FTQ



MAUDE MESSIER

Jean Binet est entré en fonction au Service de l'éducation de la FTQ à la fin janvier 2009. Il occupe le poste laissé vacant par Esther Désilets qui assure maintenant la direction du Service.

Originaire de Thetford Mines, Jean est revenu dans sa région en 1995, après un séjour à Montréal pour faire des études en sciences politiques. Il est alors embauché comme opérateur de camion 100 tonnes par la compagnie minière LAB Chrysotile. Rapidement, il commence à militer syndicalement en occupant divers postes au sein de sa section locale jusqu'à en assurer la présidence depuis le printemps 2008. Jean est aussi impliqué comme formateur au Service de l'éducation du Syndicat des Métallus où il a donné différents types de formation depuis 2003.

Impliqué dans sa communauté, Jean est également membre du conseil d'administration de la SOLIDE de la région de l'amiante et du conseil d'administration de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur minier (APSM).

Bienvenue Jean et bonne chance dans tes nouvelles fonctions!

37 000 \$ POUR L'ACCUEIL BONNEAU

La générosité des travailleurs et des travailleuses de la FTQ a une fois de plus fait des heureux. Ainsi, tout juste avant la fin de l'année 2008, le président de la FTQ a remis un chèque de 37 000 \$ à la direction de l'Accueil Bonneau qui œuvre auprès des plus démunis à Montréal. Michel Arsenault en a profité pour lancer un appel à la solidarité. « La FTQ s'inscrit dans une longue tradition de solidarité et d'entraide. Ce n'est donc pas un geste ponctuel et conjoncturel que nos membres et nos affiliés posent en contribuant à la mission de l'Accueil Bonneau. Il faut également souligner le travail remarquable fait par tous les employés et bénévoles qui oeuvrent à l'Accueil Bonneau », a conclu Michel Arsenault.



JEAN LAVALLÉE

Gilles Pinsonneault, bénévole, la directrice générale de l'Accueil Bonneau, Sr Aurore Larkin, le président de la FTQ, Michel Arsenault, et Germain Boudreau, bénévole.

Les travailleurs de la brasserie Molson donnent l'exemple!

Dans le cadre d'efforts constants pour réduire l'empreinte environnementale, les employés de Molson ont cessé l'usage des verres à café en styromousse jetables dans tous ses bureaux et installations de Montréal. À Montréal seulement, c'est plus de 20 000 verres de styromousse qui éviteront ainsi, chaque mois, de se retrouver dans les sites d'enfouissement de la ville. Chaque employé a reçu une tasse avec l'inscription rappelant l'importance des « 3 R » = « RÉDUIRE – RÉUTILISER – RECYCLER ».

Les quelque 1200 salariés de Molson, dont les 801 membres de la section locale 1999 du Syndicat des Teamsters, sont fiers de participer à l'effort collectif visant à protéger nos ressources. Bravo!

100 ANS, ÇA SE FÊTE!

Les membres de la section locale 132-Q (Spartech Plastiques de Granby) du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ), ont célébré, à leur manière, le 100e anniversaire de l'entreprise qui a été fondée en 1908, sous le nom de Granby Manufacturing.

Le comité syndical a remis à tous les salariés un chandail commémorant l'événement sur lequel on peut lire:

100 ans! Les salariés n'ont pas oublié!



Première rangée, de gauche à droite: Jean-Pierre Lessard, René Pomerleau, Yoland Houle, Serge Cloutier, Stéphane Cloutier, Robert Aitken. Deuxième rangée, de gauche à droite: Germain Ouellet, Sébastien Bessette (président SCEP 132-Q), Jonathan Dufrenes, Marc Dubois.

LES MOTS QU'IL FAUT

Capital politique

La locution *se faire du capital politique* est un calque de *to make political capital*. On la remplacera par **exploiter à des fins politiques, favoriser ses intérêts politiques, se gagner des avantages ou des faveurs politiques.**

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 29 JANVIER 2009

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Matériaux spécialisés Louiseville	Louiseville	49	SCEP-866	2008-03-17 grève 2008-03-20 lock-out
Corporation Urgence Santé	Montréal et Laval	50	SCFP-3642	2008-04-15
Provigo Québec inc.	Shawinigan	54	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	Cap-de-la-Madeleine	73	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc. (Jean XXIII)	Trois-Rivières	94	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	Montmagny	56	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	Rimouski	47	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	Sept-Îles	68	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	Saint-Romuald	85	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc. (Bouvier)	Charlesbourg/Lebourgneuf	79	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc. (Fleur-de-Lys)	Québec	75	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc. (du Jardin)	Québec/Charlesbourg	44	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc. (L'Ornière)	Québec	74	TUAC-503	2008-10-22
Provigo Québec inc.	Sainte-Anne-de-Beaupré	38	TUAC-503	2008-10-22
P.R. St-Germain (Victoria)	Sorel-Tracy	67	TUAC-500	2008-11-11

Un parc à Terrebonne en l'honneur de Louis Laberge

Le 28 novembre dernier, la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ ont participé à une conférence de presse au cours de laquelle la Ville de Terrebonne a annoncé l'inauguration prochaine d'un parc en l'honneur de Louis Laberge.

En plus de rendre hommage à un homme qui a profondément marqué le mouvement syndical et la société québécoise, ce parc, qui sera officiellement inauguré en juin 2009, offrira un tout nouveau concept inédit d'espaces multigénérationnels, dont une aire entièrement dédiée aux aînés.

« C'est un bel honneur pour moi de mettre en valeur ce grand homme qu'était Louis Laberge, un modèle inspirant pour tous les Québécois et toutes les Québécoises. Je salue l'initiative de la Ville de Terrebonne qui nomme ce parc en sa mémoire. Un parc dont le concept paysager et architectural est tout à fait nouveau puisqu'il réunira petits et grands. Il symbolise ainsi la grande ingéniosité de M. Laberge et souligne l'importance de la solidarité entre les travailleurs, les individus et les générations », a mentionné René Roy, secrétaire général de la FTQ et secrétaire du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ.



René Roy, secrétaire général de la FTQ et secrétaire du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ, Manon Perreault, fille de M^{me} Chaput, le maire de Terrebonne Jean-Marc Robitaille, Jean Laberge, fils de Louis Laberge, Lucille Chaput, épouse de Louis Laberge, Marcel Melançon PDG de Placemar, Pierre Laberge, fils de Louis Laberge.

NOUVELLE LOI SUR LES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

La FTQ salue la nouvelle Loi sur les régimes complémentaires de retraite qui a finalement été adoptée en janvier dernier afin d'assurer la solvabilité des régimes de retraite. Cette loi a fait l'objet d'un consensus entre la FTQ, la CSN, le monde patronal et le gouvernement du Québec. « Nous savions tous que les régimes complémentaires de retraite s'en allaient droit sur un mur. Il était primordial de protéger l'épargne des travailleurs et des travailleuses et la solvabilité du régime. En restant les bras croisés, c'est l'avenir financier de nos retraités, des travailleurs et des entreprises que nous mettions en danger, et cela nous ne pouvions le permettre », a déclaré en conférence de presse, le 14 janvier dernier, à Québec, le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Convention du service poste-publications n° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008, JANVIER 2009

- ▼ **SCFP**: Municipalité de La Doré – tous ses établissements (La Doré), Ville de Gatineau – tous les établissements sur le territoire de l'employeur;
- ▼ **TUAC**: Zellers inc. (Jonquière), Groupe alimentaire R.T. Itée (Gaspé), Service d'entretien Clean International inc. Olymel St-Henri (St-Henri), Service d'entretien Belle-Mire inc. Olymel St-Henri (St-Henri), Service d'entretien Clean International inc. Olymel Trois-Rivières (Trois-Rivières), Service d'entretien Belle-Mire inc. Olymel Trois-Rivières (Trois-Rivières), Cometal inc. (Saint-Romuald), Provigo Québec inc. (Lévis), Coopérative des consommateurs de Lorette (Loretteville), 9196-8933 Québec inc. (Prévost), Trans-Herbe inc. (Saint-Bruno), Super C, une division de Métro Richelieu inc. (Lasalle), Pretium (Pointe-Claire);
- ▼ **Teamsters**: Association des manoeuvres inter-provinciales, (Québec et Trois-Rivières), Béton provincial Itée (Matane), Roland et Frères Itée (Saint-Pacôme), Les Presses du Fleuve inc. (Montmagny), Ovale S.E.C. (Saint-Lambert-de-Lauzon), Béton Provincial Itée (Matane), Nemaska Eeno Company 20501 (Nemiscau), Loews Hôtel Vogue (Montréal), 9201-8142 Québec inc., Hilton Garden Inn Montréal Centre-Ville (Montréal), Groupe Automobile Dollar Thrifty (Dorval), Palmar inc (Laval, St-Eustache, Longueuil, St-Léonard), Quebecor World inc. (LaSalle), Location Beaudry (Montréal);
- ▼ **SQEEs**: 9036-4654 Québec inc. Résidence La Joie (Alma), Centre de la petite enfance Bureau coordonnateur Les services de garde La Farandole (La Pocatière), Centre de la petite enfance Chez-moi chez-toi et bureau coordonnateur de la garde en milieu familial de la MRC Bécancour (Bécancour), Villa Belle Rive inc. (Montréal-Nord), 9185-2483 Québec inc. (Rawdon), Centre de la petite enfance Génésis 87 inc. 1835-1841-1847, terrasse Elgin (Montréal), 9123-9715 Québec inc. (Longueuil);
- ▼ **Métallos**: Sécurité Pro-Est (Montmagny), Sécurité Pro-Est (New-Carlisle et Percé), Municipalité de Rivière-à-Pierre (Rivière-à-Pierre) – tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Océan Remorquage Sorel inc. Québec, Mc Kinnon Agence de sécurité inc. (Saguenay, Alma, Roberval, Trois-Rivières), Mc Kinnon Agence de sécurité inc. Québec – École secondaire Jean-de-Brébeuf Québec, Mc Kinnon Agence de sécurité inc. – Québec (École secondaire Boudreau Québec, Mc Kinnon Agence de sécurité inc. – Québec Ville de Québec – Québec, Corporation de ruban Hubscher Itée (Lachine), Société de développement de la Baie-James – (Baie James et territoire), Conseil régional FTQ de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (Rouyn-Noranda), Mc Kinnon Agence de Sécurité inc. (Sherbrooke), Groupe Rojec (Montréal), Redbourne (Montréal);
- ▼ **UES**: Brandon Transport inc. – Division Groupe Gaudreault – (St-Charles-Borromée);
- ▼ **SCEP**: Tembec Industries inc., groupe des produits forestiers, division Abitibi-Témiscamingue usine (La Sarre), bois jointé (La Sarre), MDA Espace inc. (Sainte-Anne-de-Bellevue);
- ▼ **AFPC**: McGill University – tous ses établissements;
- ▼ **TCA**: Paul Demers & Fils inc. Beloeil;
- ▼ **Conseil du Québec Unite Here**: Services Vinci Park (CDA) inc. Aéroport International Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal;
- ▼ **SEPB**: Centre financier aux entreprises du Bas St-Laurent – Direction agricole du bureau de Rimouski (Rimouski), Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC / CEIU) Montréal;
- ▼ **STTP**: Les Espaces Memoria inc. raison sociale Alfred Dallaire / Memoria – tout établissement de l'employeur situé sur le territoire du Québec;
- ▼ **Union internationale des travailleurs du verre, mouleurs poterie, plastique et autres**: Superieur Propane, une division de Superieur Plus inc. – Matane;
- ▼ **Fraternité indépendante des travailleurs industriels**: Superieur Propane, une division de Superieur Plus inc. – Matane, Almamix Itée – Alma, Bétonnière d'Arvida inc. – Jonquière, Bétonnière Lac St-Jean inc. – St-Félicien, Fabplus inc. Terrebonne;
- ▼ **Syndicat des pompiers et pompières du Québec**: La Ville de Mercier – tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne.

BONIFICATIONS À L'ASSURANCE-EMPLOI

Harper fait la sourde oreille malgré la crise

Même si plus de 50 % des personnes qui perdent leur emploi n'ont pas accès à l'assurance-emploi bien qu'elles y aient cotisé, le gouvernement Harper a totalement ignoré, dans son budget du 27 janvier, les revendications des syndicats et des chômeurs et chômeuses, notamment quant à une meilleure accessibilité aux prestations. Et ce n'est pas parce que l'argent a manqué dans la caisse!

En effet, il n'est pas inutile de rappeler que dans un jugement, la Cour suprême a annoncé, le 11 décembre dernier, que le détournement de fonds de la caisse de l'assurance-emploi pour les années 2002, 2003 et 2005 était illégal. Le montant réclamé dépasse les 54 milliards de dollars.

Une bouée indispensable en temps de crise financière

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, avait alors fait valoir que le contexte économique actuel devait être l'occasion de fournir aux travailleurs et aux travailleuses tous les outils nécessaires pour passer à travers la crise. La FTQ a également profité de cette occasion pour

rappeler que la caisse de l'assurance-emploi doit être dédiée à ce pour quoi elle a été conçue, c'est-à-dire les prestations aux chômeurs.

Rappelons qu'une vaste coalition formée de la FTQ, de la CSN, de la CSQ et du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) avait, en janvier, exhorté le gouvernement Harper à intervenir d'urgence pour venir en aide aux dizaines de milliers de personnes qui ont perdu ou qui perdront leur emploi dans la foulée de la crise économique actuelle.

Dans un contexte de récession, l'amélioration du régime de l'assurance-emploi constituerait par ailleurs la

mesure ciblée avec le plus grand effet multiplicateur sur le plan économique.

Concrètement, la coalition mettrait et met toujours de l'avant une proposition d'arrangements administratifs, sous la forme de projets-pilotes, d'une durée limitée à trois ans, visant l'assouplissement des règles d'admissibilité, une période de prestations plus longue et l'abolition du délai de carence.

Rappelons enfin qu'en 2008, un projet de loi reprenant ces éléments avait acquis le soutien d'une majorité parlementaire mais essuyé une fin de non-recevoir du gouvernement Harper.



Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, et l'ancien président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (TCA), et actuel conseiller de la FTQ pour la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, Jean-Marc Crevier, dont le syndicat a été à l'origine de la contestation, s'étaient rendus à Ottawa, le 11 décembre dernier, pour réagir à la décision la Cour suprême du Canada.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom _____		Prénom _____	
Syndicat ou organisme _____		Section locale _____	
Adresse _____			
Ville _____	Province _____	Code postal _____	
Employeur _____			
Téléphone Travail () _____	Poste _____	Résidence () _____	
Courriel _____		Nombre d'exemplaires _____	